

REGLEMENT PARTICULIER

GRAND PRIX ARMAND HENRIETTE

Dimanche 21 avril 2024

CATEGORIES, HORAIRES ET CIRCUIT

<i>LIEUX : Vélodrome de Bras Panon</i>	
HORAIRE	
7H00	Accueil et émargement des catégories U7, U9, U11, U13, U15
7H30	Réunion et composition du jury
8H00	Epreuve méca-jeux
9H30	Epreuve scratch sur piste
11h00	Remise des récompenses

<i>CIRCUIT : Circuit de 3,400 km</i>			
<i>ITINERAIRE : Départ RN2002 (parking champ de foire), direction Paniandy, demi-tour au 2^{ème} rond-point de l'échangeur à lunettes de Paniandy, RN2002, demi-tour devant la mairie, arrivée RN2002 (parking champ de foire).</i>			
11H00	Début de l'émargement		
12H30	U17 G ACCESS 1-2,	20 tours	68.000
12H31	ACCESS 3-4, U17 Dames Dames Junior /sénior/ Vétéran	15 tours	51.000
14H30	Open 1-2-3, Junior, Espoir	27 tours	91.800

ARRET DE L'EMARGEMENT : 20 minutes avant chaque départ. Dossard à droite.

L'organisateur demande aux coureurs de respecter ce délai pour la distribution des Transpondeurs.

Les Transpondeurs sont à rendre obligatoirement immédiatement à l'arrivée de chaque course, sous peine d'amende.

<p>RAVITAILLEMENT : Uniquement à pied, à droite de la chaussée dans les parties montantes du circuit.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● ACCESS 3-4/ U17 D./ Dames Jun-Sén-Vet : Non autorisé ● ACCESS 1-2 + U17 : du 7^{ème} au 12^{ème} tour ● OPEN 1-2-3, Junior, Espoir : du 8^{ème} au 24^{ème} tour <p>DEPANNAGE : A pied, à droite de la chaussée sur tout le circuit pour toutes les catégories.</p> <p>COURSE EN CIRCUIT : Tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les arbitres de course.</p> <p>ENGAGEMENTS : 9 € : par coureur +4€ si oubli dossard. 7€ pour les U7, U9, U11, U13, U15 <i>Votre Dossard FFC 2024 est obligatoire !</i></p>	<p>Inscriptions en ligne obligatoires sur : www.webservices.re avant le vendredi 19 avril 2023 – 12H00.</p> <p>PRIX AUX COUREURS : Pas de grille Fédérale.</p> <p>RECOMPENSES : Les 3 premiers de chaque catégorie sauf le 1^{er} Vét 1-2-3 et le 1^{er} Espoir.</p> <p>ARBITRES : K. DUDON, E. GOULJAR, L. DERRIEN, A. CHEFIARE, J.M. FURCY, D. LAURET, E. ALLY. Juge à l'arrivée : A. CHEFIARE. <u>Président du jury</u> : K. DUDON <u>Délégué Fédéral</u> : D. LAURET Chrométrie: WEB SERVICES</p>
--	---

RENSEIGNEMENTS – Portable : 0692 79 34 94 (Mickaël HENRIETTE)

L'ORGANISATION SE RESERVE LE DROIT DE TOUTE MODIFICATION

Pour tout autre point du règlement se référer à la réglementation de la FFC

INFORMATION

CATEGORIES U7, U9, U11, U13, U15

Dimanche 21 avril 2023 de 7h00 à 11h00

Lieu : Vélodrome

***Règlement technique épreuve de méca-jeux :** Épreuve individuelle chronométrée d'adresse et de rapidité. Les coureurs doivent accomplir un geste mécanique et un parcours d'habileté différent en fonction des catégories sur leur propre vélo.

° Parcours technique U7 : slalom simple de 8 quilles espacées de 2m, demi-tour derrière un plot et retour vers la ligne de départ.

° Parcours technique U9 : Slalom simple de 8 quilles espacées de 1m, demi-tour autour du plot et retour le plus rapidement possible (Sprint) vers la ligne de départ, zone de freinage.

° Parcours technique U11, U13, U15 : Le coureur se positionne debout sur la ligne de départ, son vélo aura été déraillé par un arbitre sera positionné sur une barrière, remettre la chaîne sur le plateau à la main, faire un tour entier de manivelle pour vérifier, récupérer son vélo, Slalom simple de 8 quilles espacées de 1m, saut de liteau roue avant et arrière (hauteur 8 cm), Prendre le bidon en hauteur, demi-tour autour d'un plot avec bidon à la main, déposer le bidon sur la table dans la zone défini sans faire tomber le 2ème bidon, slalom sous pédalier de 8 quilles espacées de 1m, zone de freinage.

Les coureurs auront libre choix de faire l'épreuve en chaussures de sport ou de vélo. Le vélo utilisé devra être celui du coureur.

Commissaires / Arbitres : Chaque club devra fournir un représentant club pour les différentes épreuves. Transmettre le nom des responsables de club lors de l'inscription des coureurs.

Classement individuel : Le coureur ayant le moins de points dans l'ensemble des 2 épreuves, sera déclaré vainqueur de sa catégorie. En cas d'ex-æquo l'épreuve scratch sera prépondérante.

Classement par points des équipes : Un classement général par points des équipes sera effectué sur les 4 meilleurs coureurs filles et garçons des clubs classés au général. Les 4 catégories (U9, U11, U13, U15) sont concernées par ce classement. Le club déclaré vainqueur sera celui qui aura obtenu le moins de points. En cas d'ex-æquo, le vainqueur sera celui avec le plus de 1^{ère} place au général individuel.

RÉCOMPENSES : Les 3 premiers de chaque catégorie et les 3 premières équipes.

ARBITRES : K. DUDON, E. GOULJAR, L. DERRIEN, Y. BULIN, E. ALLY.

JEUNE ARBITRE : L. INSULAIRE, E. HENRIETTE, T. PAYET et M. HENRIETTE.

RENSEIGNEMENTS – Portable : 0692 79 34 94 (Mickaël HENRIETTE)

L'ORGANISATION SE RESERVE LE DROIT DE TOUTE MODIFICATION

Pour tout autre point du règlement se référer à la réglementation de la FFC